

Le Sel
de-Bretagne



1, rue de Chateaubriand
35 320 LE SEL-DE-BRETAGNE
02.99.44.66.27
mairie@leseldebretagne.fr
www.leseldebretagne.fr
SIREN : 213 503 220
SIRET : 21350322000013

2026-009-V

ARRÊTÉ MUNICIPAL

Réglementation temporaire d'utilisation du terrain de football

Le Maire,

Vu la loi n°82213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le code des communes ;

Considérant que les conditions météorologiques actuelles ont rendu les terrains de sports communaux fragiles et que toute utilisation intensive de ces terrains entraînerait des dégâts importants et les rendrait inutilisables pour une très longue période.

Arrête

Article 1 : l'utilisation de tous les terrains de football en gazon naturel, mis à disposition par la commune de Le Sel-de-Bretagne, est rigoureusement interdite aux entraînements et matchs du samedi 31 janvier 2026 au dimanche 1 février 2026 jusqu'à 21h00 inclus.

Article 2 : Monsieur le Président de l'association sportive du Sel-de-Bretagne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au district d'Ille-et-Vilaine de Football.

Fait à Le Sel-de-Bretagne, le 29 janvier 2026.

Madame Le Maire,

Christine ROGER.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. ROGER', written over a faint circular stamp or watermark.